



OBSERVATOIRE DES FAMILLES DE NOUVELLE AQUITAINE

FAMILLE ET PARENTALITÉ

« Être parents d'enfant(s) entre 6 et 12 ans »

ENQUÊTE 2016

Avec la participation de :



Méthodologie

Le questionnaire a été élaboré par le comité national de l'observatoire des familles à l'UNAF, composé de techniciens et d'administrateurs des UDAF et URAF.

La CNAF (Caisse Nationale des Allocataires Familiales) est associée en tant que soutien par la mise à disposition de fichiers allocataires pour les échantillons d'envoi des questionnaires. L'enquête repose sur des échantillons de 3 000 adresses sélectionnées aléatoirement dans notre région, parmi les ménages allocataires des CAF ayant au moins un enfant âgé entre 6 et 12 ans au 31 décembre 2015.

Au final, avec 470 questionnaires reçus, le taux de retour de 15,7 % est assez satisfaisant.

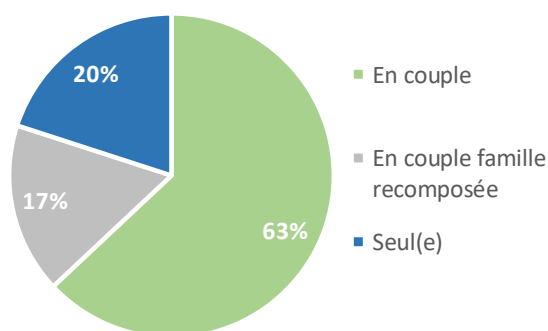
Présentation de l'échantillon

Comme dans la plupart des enquêtes qui concernent la famille, ce sont principalement les femmes qui répondent. Ici, cela se confirme puisqu'elles forment 90 % de l'échantillon.

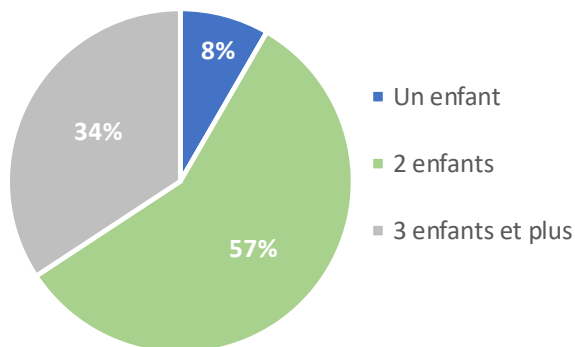
Dans la région Nouvelle Aquitaine, seul le département de la Creuse n'est pas représenté dans notre échantillon. De plus, 3 départements sont davantage représentés dans notre échantillon : 29 % habitent en Gironde, 13 % en Charente-Maritime et 11 % des Pyrénées-Atlantiques.

54 % des répondants ont 40 ans et plus et 46 % entre 25 et 40 ans.

Situation familiale

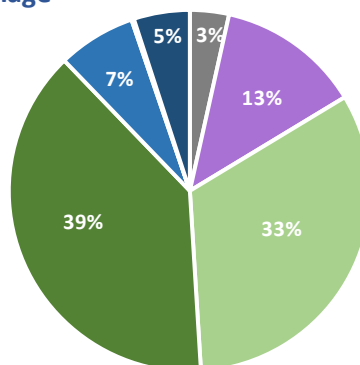


Nombre d'enfants



Profession et catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage

- Agriculteur
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur
- Profession intermédiaire, technicien, cadre moyen
- Employé
- Ouvrier, ouvrier agricole
- Retraité
- Sans activité professionnelle



Les résultats

L'analyse de cette enquête est effectuée en trois parties. La première partie porte sur les sujets de préoccupations des parents d'enfants de 6 à 12 ans. La deuxième partie permettra d'identifier les besoins et les moyens de communication des parents. La troisième partie s'attachera à mesurer les types d'actions qui pourraient répondre à la demande des parents.

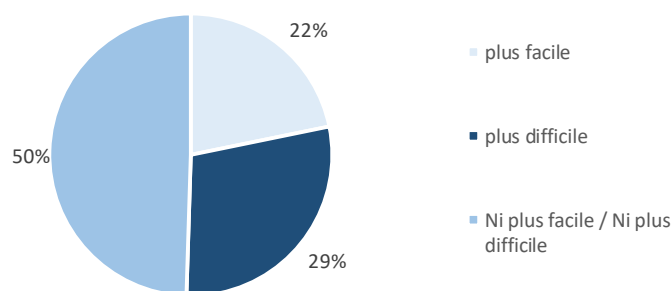
La préoccupation des parents

1 - Les principales préoccupations des parents d'enfants de 6 à 12 ans

a) La période de 6 à 12 ans est-elle considérée difficile pour les parents ?

En comparaison à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans ne paraît ni plus facile ni plus difficile pour 50 % des répondants (56 % pour la Corrèze, 37 % pour les Deux-Sèvres et 42 % pour la Haute-Vienne). Cependant, près 29 % des répondants trouvent la période de 6 à 12 ans plus difficile (17 % pour la Dordogne, 43 % pour le Lot-et-Garonne et 42 % pour la Haute-Vienne) et 22 % trouvent la période de 6 à 12 ans plus facile (7 % le Lot-et-Garonne et 33 % la Dordogne).

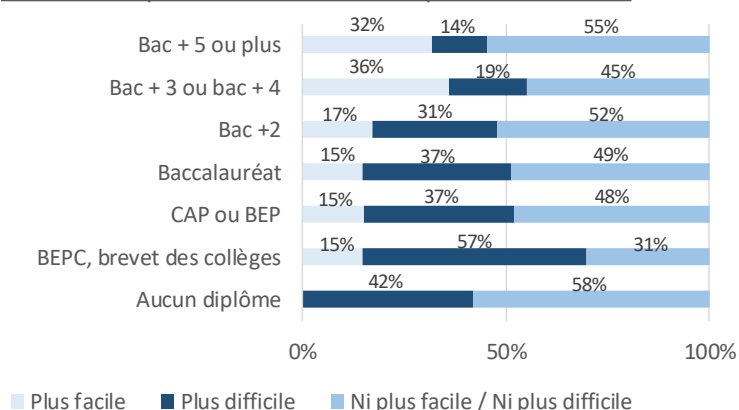
Par rapport à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans vous paraît :



Ce résultat ne permet donc pas d'avoir une opinion affirmée sur la difficulté ou non de cette période.

Lorsque l'on s'intéresse au niveau de diplôme du répondant, on remarque que la majorité des répondants qui ont un diplôme de niveau brevet des collèges trouvent la période 6 à 12 ans plus difficile que la période 0 à 5 ans (57 %). 42 % des répondants sans diplôme trouvent également cette période plus difficile. En revanche, les répondants qui ont un niveau de diplôme supérieur ou égal au bac+3 sont beaucoup moins nombreux (15 %). Le niveau de diplôme a donc un impact sur le ressenti de cette période.

Niveau de diplôme et difficulté de la période 6 - 12 ans



b) Quels sont les sujets qui préoccupent les parents ?

Les trois sujets qui préoccupent le plus les parents sont :

- Gérer l'utilisation des écrans (80 %)
- Suivre sa scolarité, son orientation et ses résultats scolaires (75 %)
- Suivre les devoirs à la maison (74 %)

La Haute-Vienne et les Deux-Sèvres sont davantage préoccupés par la gestion de l'utilisation des écrans que les autres départements (respectivement 94 % et 87 %). En revanche, la Corrèze (75 %), la Charente-Maritime (76 %) et la Vienne (76 %) le sont moins que la moyenne.

De plus, Le Lot-et-Garonne est davantage préoccupé par le suivi de la scolarité, de l'orientation et des résultats scolaires (93 %) alors que la Charente-Maritime l'est moins que la moyenne (70 %).

À l'ère numérique, l'utilisation des écrans est un sujet préoccupant pour les parents. La gestion des écrans, qui sont à la fois utilisés pour des moyens ludiques y compris dans les écoles, mais qui sont addictifs et dangereux pour le développement des enfants, inquiète les parents.

De plus, la scolarité des enfants est également un sujet préoccupant. La préoccupation s'est peut-être accentuée avec la réforme des rythmes scolaires.

À l'inverse, les trois sujets qui préoccupent le moins les parents sont :

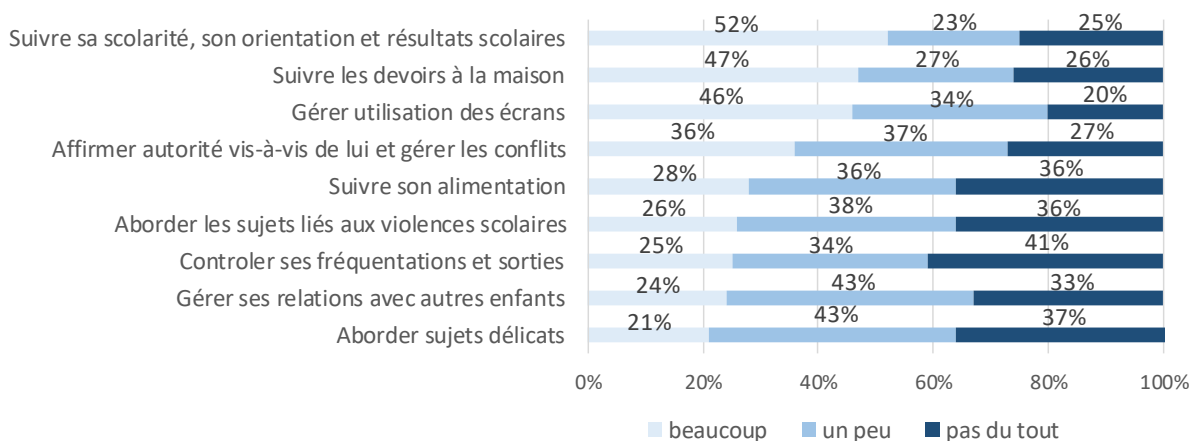
- Contrôler ses fréquentations et ses sorties (59 %)
- Aborder des sujets délicats avec lui (64 %)
- Suivre son alimentation (64 %)

Les Landes et le Lot-et-Garonne sont davantage préoccupés de contrôler les fréquentations que les autres départements (respectivement 70 % et 71 %). En revanche, les Pyrénées Atlantique et la Vienne le sont moins que la moyenne (respectivement 47 % et 53 %).

De plus, les Landes et le Lot-et-Garonne sont davantage préoccupés par le suivi de l'alimentation de leurs enfants (respectivement 81 % et 79 %) alors que la Charente-Maritime et la Corrèze le sont moins que la moyenne (50 %).

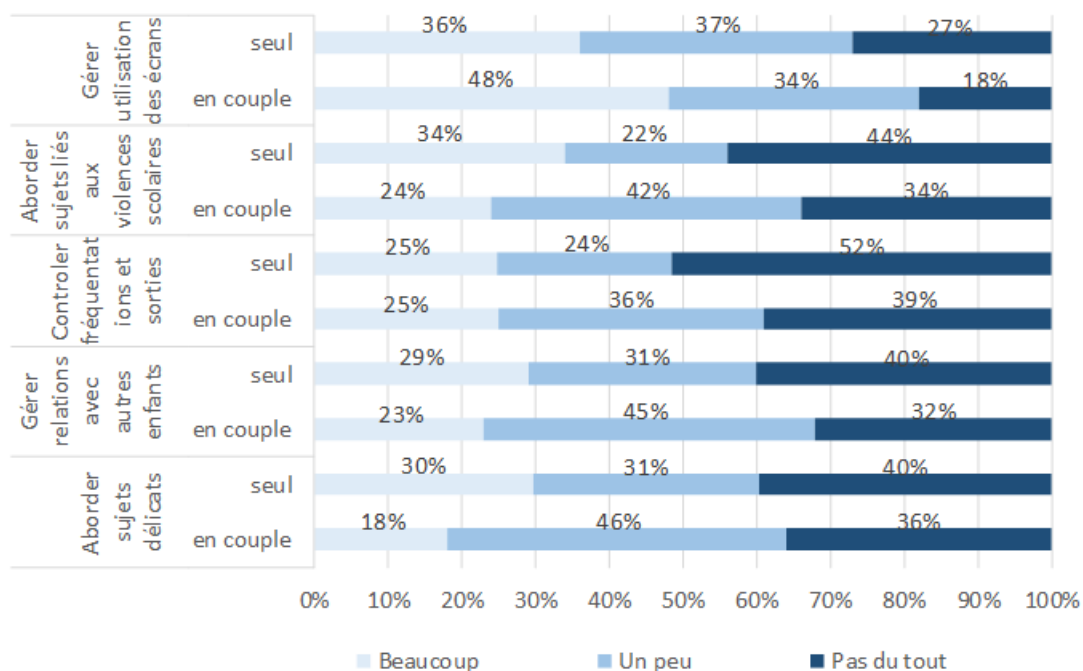
Cependant, le graphique permet de voir que tous les sujets préoccupent au minimum à 59 % des répondants (beaucoup et un peu).

Sujets de préoccupation des parents



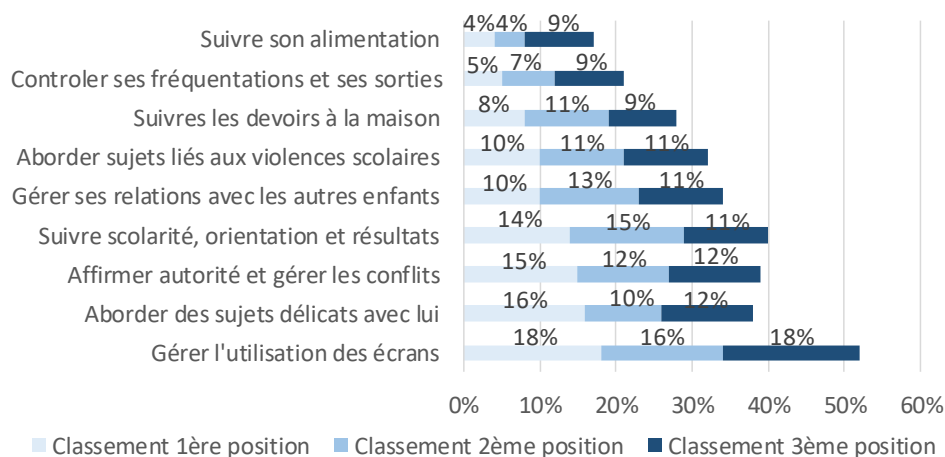
Les sujets qui préoccupent ne sont pas les mêmes selon la situation familiale. En effet, les personnes seules s'intéressent beaucoup à « Aborder les sujets délicats » comme la séparation (30 % contre 18 % pour les personnes en couple). En revanche, elles s'intéressent moins à la gestion des écrans (36 % contre 48 % pour les couples). De plus, les personnes seules sont plus nombreuses à ne pas du tout s'intéresser à contrôler les fréquentations et sorties de leurs enfants (52 % contre 39 % pour les couples).

Personnes vers lesquelles les répondants se tournent selon la situation familiale



Les répondants ont ensuite dû numéroter par ordre de préférence les 3 thèmes sur lesquels ils auraient besoin de plus de soutien. Lorsque l'on s'attache à regarder l'ordre d'importance des sujets de préoccupation des parents, on remarque que la gestion de l'utilisation des écrans (18 %), aborder des sujets délicats avec son enfant (16 %) et affirmer son autorité vis-à-vis de lui (15 %) et gérer les conflits sont les sujets choisis en première position. Cependant, la gestion de l'utilisation des écrans est la thématique la plus citée (52 %).

Ordre d'important des sujets de préoccupation

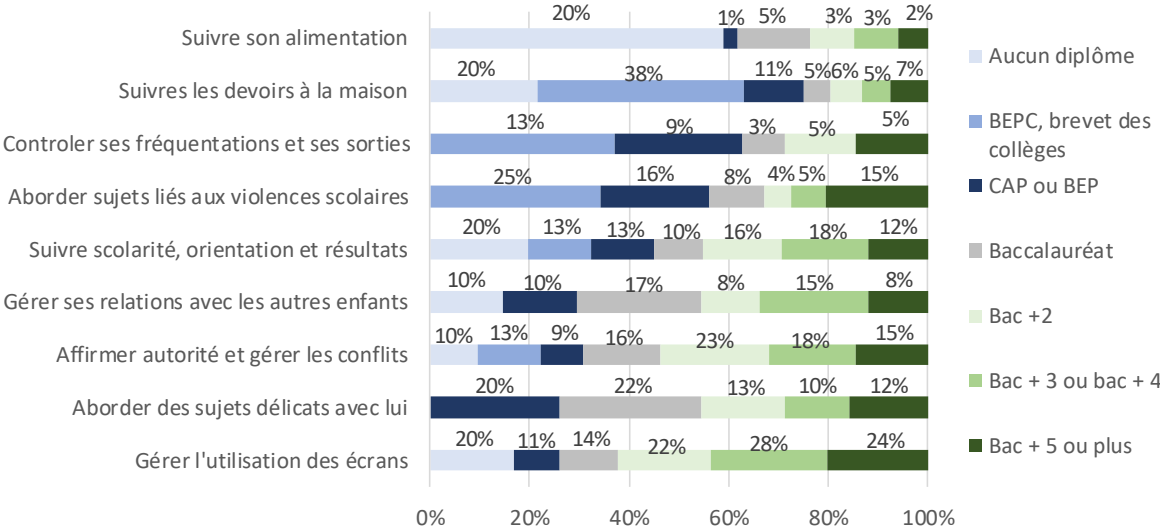


La Charente est le département qui a le moins cité la gestion de l'utilisation des écrans (8 %) alors que la Dordogne est le département qui a le plus cité cette préoccupation (35 %). En revanche, la Charente est le département qui a le plus cité la préoccupation « Affirmer son autorité vis-à-vis de son enfant et gérer les conflits » (28 %) alors que le Lot-et-Garonne l'a moins citée (9 %). Pour finir, aborder des sujets délicats avec son enfant est une préoccupation plus souvent citée par la Corrèze (29 %).

Les thématiques les moins citées sont « Suivre son alimentation » à 17 % et « contrôler ses fréquentations et ses sorties » à 21 %.

Concernant les sujets choisis en première position, on remarque que tous les niveaux de diplômes sont préoccupés par la gestion de l'utilisation des écrans. En revanche, les répondants sans diplôme sont plus nombreux à être préoccupés par le suivi de l'alimentation. Le suivi des devoirs à la maison et aborder les sujets liés aux violences scolaires sont des préoccupations qui préoccupent davantage des répondants ayant un BEPC.

1er sujet de préoccupation selon le niveau de diplôme



Les moyens de communication

Après avoir pu cerner les préoccupations des familles selon notamment leur niveau de diplôme et leur situation familiale, nous allons nous attacher à définir vers quelles personnes s'orientent les parents pour répondre à leurs questions et quel autre moyen de communication ils utilisent.

1- Avec qui échangent les parents ?

a) Les échanges avec l'entourage

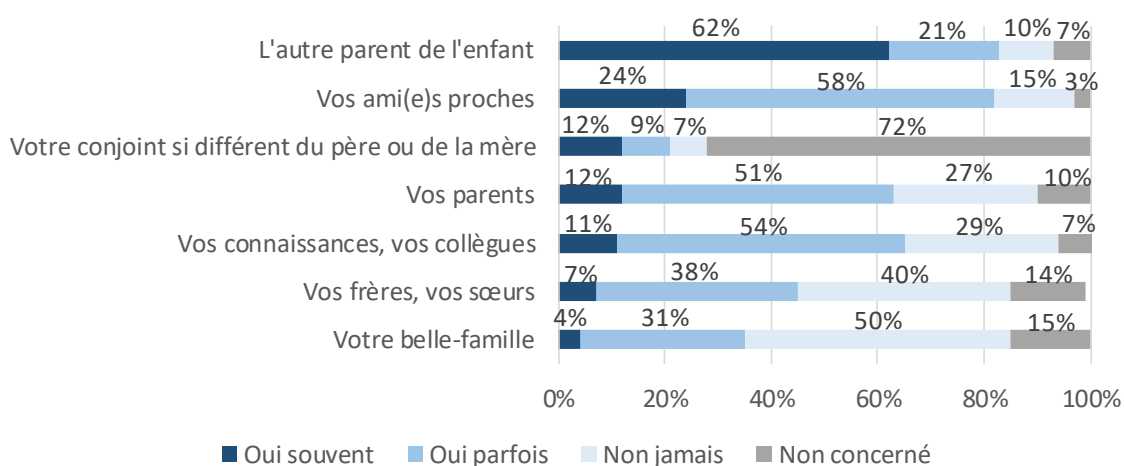
Lorsque l'un des deux parents se pose des questions, les répondants se tournent en majorité vers l'autre parent de l'enfant (83 % dont 62 % souvent). Il reste cependant 10 % à ne pas se tourner vers l'autre parent.

La Charente est le département qui se tourne le moins vers l'autre parents de l'enfant (67 % dont 52 % souvent) et qui ne se tourne pas vers l'autre parent de l'enfant (22 %) alors que la Dordogne est le département qui se tourne le plus vers l'autre parent de l'enfant (96 % dont 83 %).

Les amis proches sont également très sollicités puisque les répondants se tournent vers eux à 82 % (dont 24 % souvent). Les Pyrénées Atlantiques sont le département qui se tourne le plus vers leurs amis proche (91 %) alors que la Dordogne se tourne moins vers leurs amis (63 %).

La belle-famille (35 % dont 4 % souvent) et les frères et sœurs (45 % dont 7 %) sont les personnes qui sont le moins sollicitées. Les Pyrénées Atlantiques est le département qui fait le plus appel à sa belle famille (46 % dont 11 % souvent) et aux frères et sœurs (69 % dont 17 % souvent).

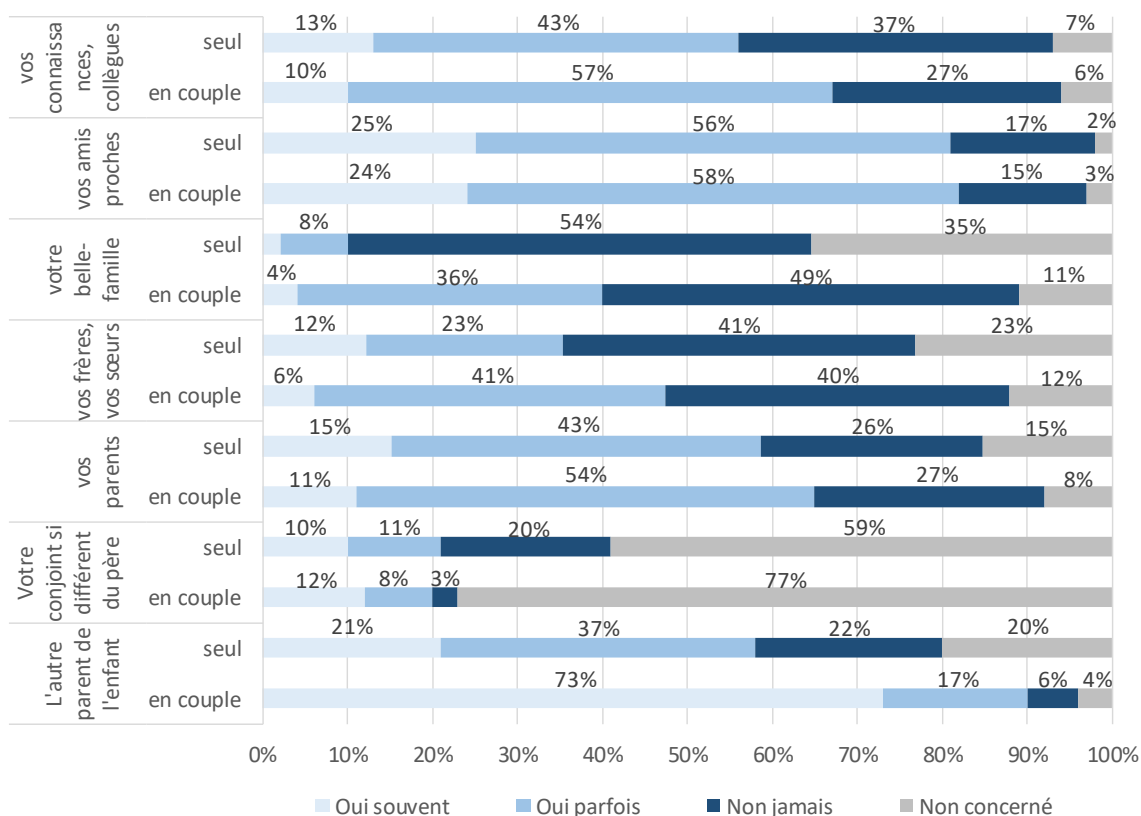
Vers quelles personnes les répondants se tournent-ils ?



Les parents seuls font moins souvent appel à l'autre parent que lorsqu'ils sont en couple (21 % contre 73 % quand ils sont en couple) et sont plus nombreux à ne jamais faire appel à l'autre parent (22 % contre 6 % pour les couples). En revanche, ils sont plus nombreux à faire souvent appel à leurs frères et sœurs (12 % contre 6 % pour les couples).

Il serait donc important de se focaliser sur ces personnes seules qui ne font pas appel à l'autre parent. En effet, cela peut supposer des relations conflictuelles entre les parents qui peuvent avoir une influence sur l'éducation et la relation avec leur enfant. Ainsi, des actions de médiation peuvent les mettre en œuvre sont des solutions bénéfiques afin que le contact entre les parents continue.

Personnes vers lesquelles les répondants se tournent selon la situation familiale

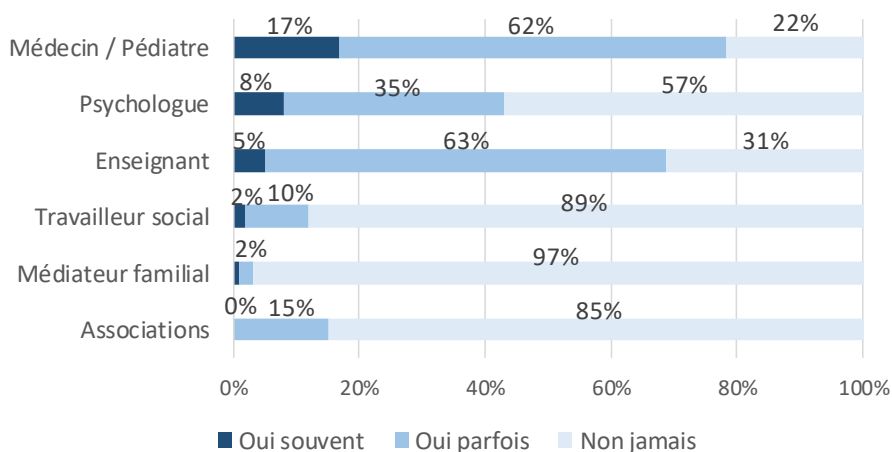


b) Les échanges avec les professionnels

Lorsqu'il s'agit de se tourner vers des professionnels, les répondants se rapprochent davantage de leur médecin ou pédiatre (79 % dont 17 % souvent) et de l'enseignant (68 % dont 5 % souvent). Au contraire, le médiateur familial n'est quasiment jamais sollicité (3 % dont 1 % souvent) et les travailleurs sociaux également (12 % dont 2 % souvent).

Ainsi, les parents se tournent davantage vers les professionnels qui ne sont pas spécialistes de la parentalité. Il est donc important de permettre à ces professionnels de savoir réorienter les parents en difficulté vers les réseaux de professionnels spécialisés.

Vers quel professionnel vous tournez-vous?



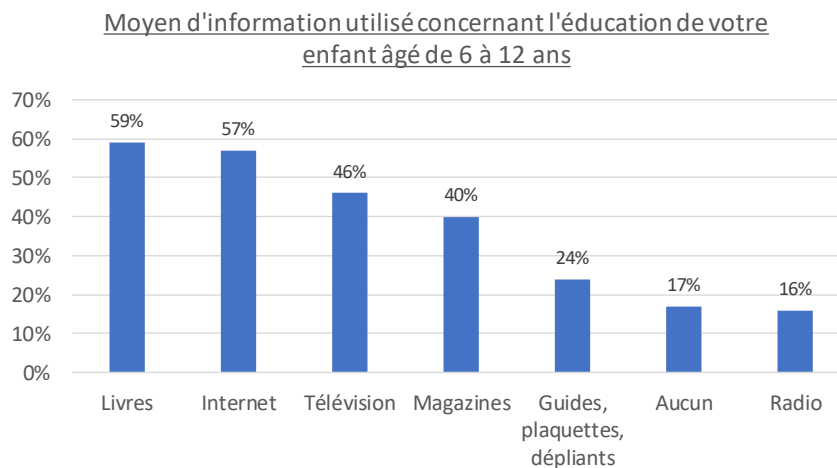
Les Landes et la Dordogne sont les départements qui se tournent le moins vers leur médecin ou pédiatre (67 %). Les Landes est un département qui se tourne davantage vers le médiateur familial (12 %). En revanche, la Vienne et le Lot-et-Garonne sont les départements qui se tournent le plus vers les médecins ou pédiatres (respectivement 92 % et 86 %). De plus, la Haute-Vienne et les Deux-Sèvres sont les départements qui font le plus appel à l'enseignant de l'enfant (respectivement 78 % et 83 %). A l'inverse, le Lot-et-Garonne et la Charente-Maritime sont les départements qui se tournent le moins vers l'enseignant (respectivement 50 % et 60 %).

Ce sont les personnes en couple qui se rapprochent le plus des médecins et pédiatres (82 % contre 66 % pour les personnes seules). Les personnes seules se rapprochent plus que les personnes en couple des psychologues (57 % contre 40 % pour les personnes en couple) et des travailleurs sociaux (22 % contre 8 % pour les personnes en couple).

2 - Les moyens d'informations utilisés

a) Les différents moyens d'informations

Lorsque l'on regarde vers quel moyen d'information les parents se dirigent, on remarque que près des deux tiers des répondants se renseignent dans les livres (59 %) et sur internet (57 %). Près de la moitié des répondants se renseigne dans les émissions de télévision (47 %). Ils sont en revanche peu nombreux à s'informer dans des guides ou plaquettes (24 %) ou à la radio (16 %).



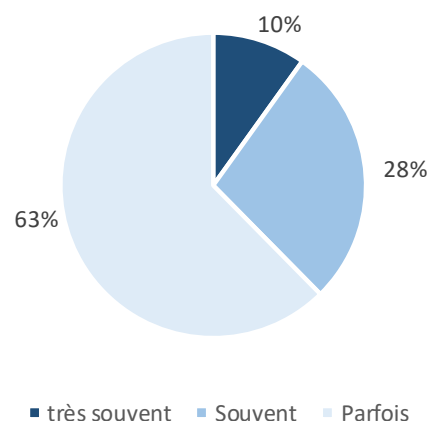
La situation familiale n'a pas de corrélation avec le moyen d'information utilisé.

b) Les utilisateurs d'internet

Concernant les personnes se rendant sur internet pour se renseigner sur l'éducation de leur(s) enfant(s), moins de la moitié des répondants s'y rendent régulièrement (40 % dont 10 % souvent), les autres répondants ne s'y rendant que parfois (63 %).

Sur la question de l'éducation des enfants, les répondants s'informant sur internet ne sont pas satisfaits à 56 % de la qualité des sites internet qu'ils consultent. Les Landes et la Vienne sont les départements qui se dirigent le moins vers internet. A l'inverse, la Charente et le Lot-et-Garonne sont les

fréquence d'utilisation d'internet



départements qui se dirigent le plus régulièrement vers internet.

Lorsqu'ils sont estimés de qualité, les 3 sites les plus cités sont :

- Wikipédia (11 %)
- Forum divers (9 %)
- Blog divers (8 %)

La majorité des répondants ne fréquente pas les forums ou réseaux sociaux pour répondre à leurs questions sur l'éducation de leur enfant (82 %). La Dordogne et la Vienne sont les départements qui fréquentent le plus les réseaux sociaux (31 %).

Les répondants qui fréquentent les réseaux sociaux (18 %) sont en majorité satisfaits (68 %). Les deux forums ou réseaux sociaux sur lesquels ils se rendent en majorité sont :

- Facebook (45 %)
- Doctissimo (30 %)

Au vu des résultats, il serait donc intéressant de pouvoir aider les familles à mieux se diriger lorsqu'elles consultent internet. Des documents mis à la disposition des familles pourraient être créés afin de cibler des sites de qualités.

Les acteurs de l'aide à la parentalité

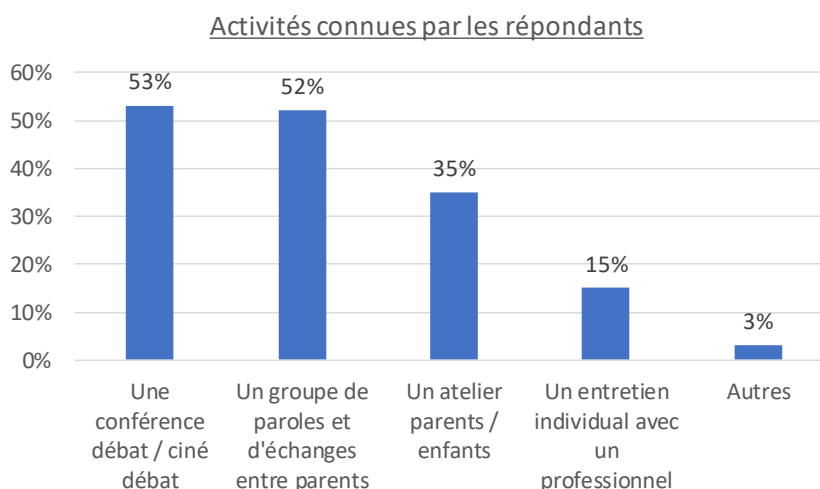
1 - Les actions connues par les parents

Moins d'un tiers des répondants ont connaissance des actions près de chez eux (29 %).

Les Deux-Sèvres et les Pyrénées-Atlantiques sont les départements qui connaissent le plus les actions près de chez eux (respectivement 45 % et 40 %). A l'inverse, la Dordogne et la Charente sont les départements qui connaissent le moins ces actions (respectivement 17 % et 19 %).

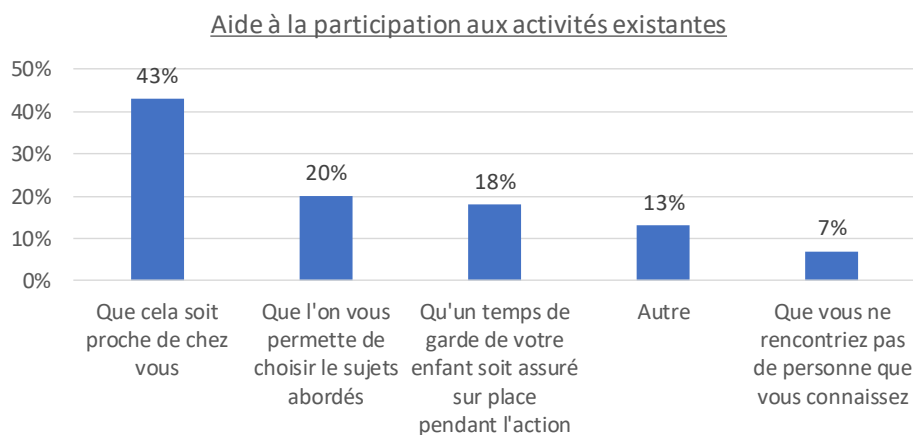
Ce sont les répondants qui ont le plus d'enfants qui ont connaissance de ces actions : 33 % des répondants avec 3 enfants et plus en ont connaissance contre 13 % des répondants avec un enfant. Les répondants en couple ont également davantage connaissance des actions près de chez eux que les répondants seuls.

Les actions les plus connues sont les conférences et cinés débats (53 %) et le groupe de parole (52 %). Un tiers des répondants connaissent l'atelier parents/enfants (35 %). Les entretiens individuels avec un professionnel sont moins connus (15 %).



Les conférences et cinés débats sont davantage connus par les répondants ayant un diplôme supérieur ou égal au bac+2. En revanche, l'entretien individuel avec un professionnel est davantage connu par les répondant ayant un CAP ou BEP.

Un peu moins de la moitié des répondants (43 %) déclarent que ce qui pourrait faciliter leur participation à ce type d'action est que cette activité soit proche de chez eux. Ils sont moins d'un cinquième à vouloir choisir les sujets abordés (20 %) ou souhaiter un temps de garde pour leur enfant (18 %).



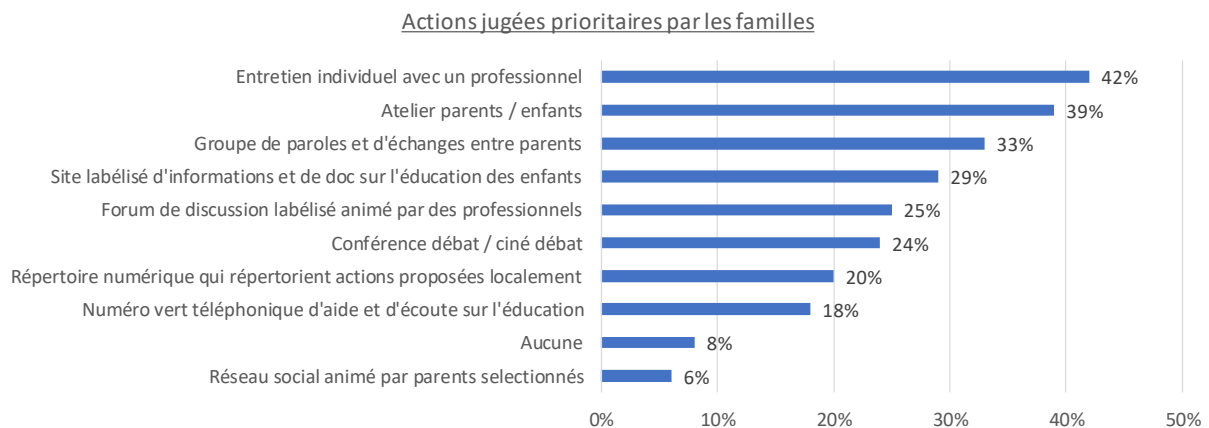
La situation familiale n'a en revanche aucun impact sur la réponse à cette question. En revanche, on remarque que ce qui pourrait faciliter la participation des hommes à ces activités serait le fait de choisir le sujet abordé alors que les femmes préfèrent qu'un temps de garde soit assuré sur place pendant l'action.

2 - Les actions qui intéressent les parents

Lorsque l'on interroge les familles pour connaître les activités qui les intéressent le plus, c'est l'entretien individuel avec un professionnel qui ressort en premier (42 %). Pourtant, comme nous l'avons vu, il s'agit de l'activité la moins connue de notre panel. C'est ensuite l'atelier parents / enfants (39 %) puis le groupe de paroles et d'échanges entre parents (33 %) qui intéressent le plus les parents.

L'action individuelle étant la plus demandée, il est important de mettre en avant ces actions par l'intermédiaire des REAP en les sensibilisant davantage sur cette tranche d'âge.

A l'inverse, l'activité qui intéresse le moins les familles est le réseau social animé par des parents sélectionnés (6 %). Le numéro vert téléphonique d'aide et d'écoute sur l'éducation (18 %) et le répertoire numérique qui répertorient les actions proposées localement (20 %) sont également moins cités.



Les répondants qui travaillent sont plus nombreux à préférer :

- les conférences et cinés débats,
- l'entretien individuel avec un professionnel,
- le site labélisé d'information et de documentations sur l'éducation.

Les répondants qui ne travaillent pas sont plus nombreux à préférer :

- l'atelier parents/enfants
- le réseau social animé par des parents sélectionnés.

Les entretiens individuels avec un professionnel sont préférés par tous les niveaux de diplôme. Cependant, le choix est différent selon le niveau de diplôme pour les autres activités jugées prioritaires. En effet, les répondants sans diplôme préfèrent le numéro vert téléphonique d'aide et d'écoute sur l'éducation tandis que les répondants ayant un brevet préfèrent le forum de discussion labélisé animé par des professionnels. Les répondants ayant un diplôme supérieur ou égal au bac+3 préfèrent quant à eux le site labélisé d'informations et de documentation sur l'éducation des enfants. L'atelier parents/enfants est un atelier choisi principalement par des diplômés du CAP au bac+2.

Les répondants sont en majorité intéressés par un lieu ressource sur les questions d'éducation pour les 6 à 12 ans (59 %).

Conclusion

Cette enquête aura permis de cibler les préoccupations et les attentes des parents d'enfants âgés de 6 à 12 ans de la région.

Ainsi, les parents rencontrent des difficultés sur la période 6 à 12 ans de leur enfant. Ils sont 29 % à trouver cette période plus difficile que celle de 0 à 5 ans. Ce sont les répondants sans activité diplômée ou avec un brevet qui trouvent cette période plus difficile.

Les sujets qui préoccupent le plus les parents concernent la gestion des écrans, eux-mêmes grands utilisateurs, et la scolarité de leur enfant (suivi des devoirs et de leur scolarité, orientations et résultats scolaires).

Les répondants échangent essentiellement avec l'autre parent de l'enfant et leurs amis proches. Ils sont tout de même 10 % à ne pas faire appel à l'autre parent de l'enfant. Ce sont essentiellement les personnes seules qui se rapprochent de leurs frères ou sœurs.

Les familles se tournent le plus souvent vers le médecin ou pédiatre de famille ou vers l'enseignant de l'enfant. Les travailleurs sociaux et le médiateur familial sont encore très peu sollicités.

Le livre est le moyen de communication le plus utilisé par les familles, suivi de près par internet. Les sites les plus consultés sont Wikipédia et des forums ou blogs divers. Le forum internet le plus consulté est Facebook.

Moins d'un tiers des répondants ont connaissance des actions près de chez eux. Les activités les plus connues sont les conférences et cinés débats ainsi que les groupes de parole et d'échanges entre parents. Pour que ces actions aient plus de participation, la proximité est la raison principale choisie par les répondants.

Les actions qui intéressent le plus les parents sont les entretiens individuels et les ateliers parents/enfants. L'action la plus connue, les conférences et cinés débats, est choisie en 6^{ème} position. Il faut donc noter une différence entre les actions les plus connues et les actions qui intéressent le plus.

Plus de la moitié des familles (59 %) est intéressée par un lieu ressource d'éducation pour les 6-12 ans.

En conclusion, cette enquête aura permis de pouvoir mieux cerner les besoins des parents d'enfants âgés entre 6 et 12 ans dans la région et de pouvoir mettre en valeur les départements affichant une différence.